



RAPPORT ANNUEL 2024

*Certifié Conforme
A Blagnac
le 28/05/2025*

 **SOGECLAIR**

6.2 COMPTES ANNUELS

6.2.1 BILAN

<i>ACTIF (en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	29 751	45 049	50 515
Immobilisations corporelles	356 604	343 367	235 473
Immobilisations financières	23 396 370	22 715 719	22 564 987
ACTIF IMMOBILISE	23 782 725	23 104 135	22 850 976
Avances et acomptes versés sur commande	8 263	10 893	14 472
Créances clients et comptes rattachés	6 369 474	5 677 770	2 549 602
Autres créances	35 272 184	35 921 831	31 672 782
Disponibilités et VMP	8 566 621	9 758 856	9 904 038
Charges constatées d'avance	434 967	462 104	1 131 504
ACTIF CIRCULANT	50 651 509	51 831 454	45 272 397
TOTAL ACTIF	74 434 233	74 935 589	68 123 373

<i>PASSIF (en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2022	31/12/2022
Capital social	3 204 901	3 204 901	3 204 901
Prime d'émission	8 923 771	8 923 771	8 923 771
Autres réserves	1 473 041	1 473 041	1 473 041
Report à nouveau	931 119	362 677	2 935 184
Résultat de l'exercice	4 268 479	3 437 352	181 959
CAPITAUX PROPRES	18 801 311	17 401 742	16 718 856
PROVISIONS	379 526	530 230	447 685
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 836 441	17 066 788	8 800 830
Emprunts et dettes financières diverses	35 718 245	36 115 290	39 361 429
Avances et acomptes reçus sur commandes	500	500	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 875 730	1 068 179	777 712
Dettes fiscales et sociales	2 739 958	2 429 028	1 963 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	38 025	0
Produits constatés d'avance	82 522	285 807	52 400
DETTES	55 253 397	57 003 617	50 956 831
TOTAL PASSIF	74 434 233	74 935 589	68 123 373

6.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 309 288	9 190 084	6 299 119
Reprises sur provisions, transferts de charges	477 988	57 804	14 000
Autres produits	1 708	5 008	4 304
PRODUITS D'EXPLOITATION	11 788 984	9 252 896	6 317 422
Achats et charges externes	5 871 133	5 659 683	2 376 481
Impôts, taxes et versements assimilés	274 790	274 504	304 325
Charges de personnel	4 388 183	3 984 856	3 953 513
Dotations aux amortissements	98 078	93 125	86 564
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	82 545	146 673
Autres charges d'exploitation	461 197	98 306	88 009
RESULTAT D'EXPLOITATION	695 602	-940 121	-638 143
Produits financiers	11 575 265	5 339 369	2 885 263
Charges financières	-3 064 935	-1 600 804	2 322 344
RESULTAT FINANCIER	8 510 330	3 738 565	562 919
RESULTAT COURANT AVANT Impôts	9 205 932	2 798 444	-75 224
Produits exceptionnels	0	420 612	12 012
Charges exceptionnelles	5 370 107	14 150	11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 370 107	406 462	12 000
Impôt sur les bénéfices	-432 654	-232 447	-245 183
RESULTAT NET	4 268 479	3 437 352	181 959

6.2.3 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

La société Sogclair est une société anonyme à Conseil d'Administration cotée sur Euronext Growth Paris.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 présente un total de bilan avant répartition de 74 434 233 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 23 364 248 €, et dégage un bénéfice de 4 268 479 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 15 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 6 mars 2025, par le Conseil d'Administration.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	INFORMATIONS			
		Produites		Non Produites	
		Note n°	État fiscal	Non significatives	Non applicables
	I – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE				
1	II - REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	III – COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	État de l'actif immobilisé	2			
3	État des amortissements	2			
4	État des provisions	3			
5	État des échéances des créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur :				
	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan				X
	Réévaluation				X
	Frais d'établissement				X
	Frais de recherche appliquée et de développement				X
	Fonds commercial				X
	Intérêts immobilisés				X
	Intérêts sur éléments de l'actif circulant				X
	Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant				X
	Avance aux dirigeants				X
	Charges et produits constatés d'avance	5			
	Composition du capital social	6			
	Charges et produits financiers vis-à-vis des entreprises liées	7			
	Résultat exceptionnel	8			
	Ventilation du chiffre d'affaires net			X	
	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	9			
	Variation des	10			
	IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
7	Crédit-bail			X	
8	Engagements financiers	11			
9	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
11	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	12			
12	Rémunération des dirigeants	13			
13	Effectif moyen	14			
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société				X
15	Liste des filiales et participations	15			
	V – AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS				X

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La liquidation définitive de la filiale allemande SOGECLAIR Aerospace GmbH a été prononcée en 2024. L'ensemble des actifs avaient été provisionnés en 2020. Il n'y a pas d'impact en 2024 sur le compte de résultat.

EVENEMENTS POST-CLÔTURE :

Aucun évènement particulier n'est à souligner.

ANNEXE NOTE N°1

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES D'ÉVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES

Les comptes sociaux de SOGECLAIR SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES MÉTHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 3 et 10 ans).

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

La société applique le règlement ANC 2016-07.

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les durées d'amortissements, identiques dans les comptes individuels et les comptes consolidés, sont indiquées ci-dessous :

CATÉGORIE	MODE	DURÉE D'UTILITÉ
Logiciels	Linéaire	3 ans
Brevets	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 ans
Matériels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les tests de dépréciation consistent donc à vérifier que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de chaque filiale est supérieure à sa valeur comptable, soit:

- Pour les comptes sociaux de la holding, la valeur comptable des titres de participation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie, lorsque celle-ci peut être déterminée et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie correspond à la meilleure estimation de la valeur nette qui pourrait résulter d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par Sogclair correspond à la valeur actualisée des cash-flows des filiales et aux perspectives stratégiques à venir. Les flux sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles suivantes :

- Les flux de trésorerie utilisés sont issus des « Plans Moyen Terme » sur 3 ans des entités concernées disponibles à la date de l'évaluation et sont étendus sur un horizon de 5 ans,
- Au-delà de cet horizon, la valeur terminale correspond à la capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon, sur la base d'un taux à l'infini de 2%,
- le taux d'actualisation s'établissait à 11,54 % en 2024 contre 11,35 % en 2023 sur la base :
 - Du taux d'emprunt sans risque à 10 ans de 2,91 % contre 3,03 % en 2023,
 - D'une prime de marché de 5,13 % affectée d'une moyenne sur 5 ans du coefficient Bêta spécifique à Sogclair, recoupé auprès de différentes sources (Bloomberg, Thomson, Infinaancials), de 1,77.

Les valeurs recouvrables, basées sur les valeurs d'utilité, sont alors comparées en fin d'année aux valeurs nettes comptables des titres de participation pour la détermination éventuelle des dépréciations.

Le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2024.

Actions propres

Conformément à l'avis 2002-D du Comité d'Urgence du CNC du 18 décembre 2002, les actions propres détenues par la société ont été classées en autres titres immobilisés. A compter du 1^{er} juillet 2013 le nombre d'actions a été multiplié par 4 suite à la division de leur valeur. Au 31 décembre 2024, SOGECLAIR détenait 151 982 actions propres pour une valeur de 958 648 € (3710 actions ont été cédées au cours de l'exercice). Compte tenu des derniers cours du titre (17,45 € au 31 décembre 2024 représentant une valeur totale de 2,65 M€), aucune dépréciation n'a été constituée.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2024, les équivalents de trésorerie concernent des placements liquides sur :

- Compte rémunéré,
- Fonds européen à capital et taux minimum garanti avec possibilité de rachat immédiat d'une quote-part significative sans pénalité.

Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode "FIFO".

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont pu être, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation n'a été opérée au titre de l'exercice 2024.

Méthode de comptabilisation de l'intégration fiscale

La société SOGECLAIR a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre de cette intégration comprend les sociétés suivantes : SOGECLAIR SA, SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP SAS et SERA Ingénierie.

La charge d'impôt est enregistrée dans les filiales sur la base de leur propre résultat fiscal. La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Pour l'exercice 2024, SOGECLAIR enregistre un produit de 306 162 € au titre de l'intégration fiscale, auquel se rajoute une régularisation de 2023 d'un montant de 126 492 € pour arriver à un total de 432 654 €.

ANNEXE NOTE N°2

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (en euros)

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

VALEURS BRUTES	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	912 911			912 911
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	1 053 002	96 016		1 149 019
Immobilisations financières	30 745 517	785 260	6 088 912	25 441 865
<i>Dont créances rattachées à des participations</i>	<i>3 167 169</i>	<i>675 362</i>	<i>1 297 036</i>	<i>2 545 496</i>
TOTAL	32 711 430	881 276	6 088 912	27 503 795

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMEN-TATION	DIMINUTION	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	867 861	15 298		883 159
Immobilisations corporelles	709 635	82 780		792 415
Immobilisations financières	8 029 799	84 996	6 069 300	2 045 495
TOTAL	9 607 295	183 074	6 069 300	3 721 070

Liquidation de la filiale allemande fermée en 2020, prononcée en 2024.

ANNEXE NOTE N°3

NATURE DES PROVISIONS (en euros)	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Provisions pour pensions et obligations similaires ⁽¹⁾	530 230		150 704	379 526
Provisions pour créances douteuses	402 366		301 284	101 082
Provisions pour risques et charges		40 353		40 353
Provisions pour dépréciation financière ⁽²⁾	8 029 798	84 996	6 069 300	2 045 495
TOTAL	8 962 394	125 349	6 521 287	2 566 456

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

⁽¹⁾ Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière a pris en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société applique les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

⁽²⁾ Une provision sur l'ensemble des comptes courants de RGA d'un montant de 2 045 495 € est comptabilisée dont 84 996 € a été enregistré sur l'exercice.

ANNEXE NOTE N°4

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (en euros)

CRÉANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		À moins de 1 an	À plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	2 545 495		2 545 495
Prêts	915		915
Autres	835 108		835 108
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	6 369 474	6 369 474	
Impôts et taxes	7 627 500	1 889 723	5 737 777
Autres	141 435		141 435
Comptes courants des filiales	27 644 684	25 275 180	2 369 504
Charges constatées d'avance	434 967	434 967	
TOTAL	45 599 578	33 969 344	11 630 234

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		À 1 an au plus	À plus de 1 an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
À 1 an au maximum à l'origine	6 317	6 317		
À plus de 1 an à l'origine	14 830 124	2 661 004	7 169 120	5 000 000
Emprunts et dettes financières - Divers	225 267		225 267	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 875 730	1 875 730		
Dettes fiscales et sociales	2 739 958	2 739 958		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Groupe et associés	35 492 978	30 672 548	4 820 430	
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	82 522	82 522		
TOTAL	55 252 896	38 038 079	12 214 817	5 000 000

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER (en euros)	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Établissements de Crédit	
Intérêts courus sur emprunts	167 833
Intérêts courus à payer	6 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 647 914
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP et CET	191 458
Charges à payer sur salaires	631 500
Charges/CP et CET	91 900
Charges sociales à payer	338 920
Impôts charges à payer	25 877
Autres dettes	
TOTAL	3 101 641

ANNEXE NOTE N° 5

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (*en euros*)

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	434 967	82 522
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	434 967	82 522

ANNEXE NOTE N °6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	3 204 901	1 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	3 204 901	1 €

Le nombre et la valeur des titres composant le capital social sont détaillés dans le chapitre 9 du présent document.



ANNEXE NOTE N°7

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIÉES (en euros)

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	213 289	3 615 300
SOGECCLAIR AEROSPACE SA		1 057
SOGECCLAIR ENGINEERING GmbH		18 246
SOGECCLAIR AEROSPACE LTD		43 672
SERA INGENIERIE SAS		58 357
AVIACOMP SAS		417 738
RAIN Luxembourg SA		556 057
OKTAL SAS	28 242	330 836
OKTAL SYNTHETIC ENVIRONMENT SAS	331 761	15
A.V.SIMULATION	369 201	
SYDAC PTY LTD		108 632
RGA		84 996
TOTAL	942 494	5 234 906

ANNEXE NOTE N°8

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit pour l'exercice 2024 :

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (en euros)

Charges exceptionnelles sur abandon de créances	-578 283
Cession immob financières	-4 772 264
Divers	-19 560
TOTAL	-5 370 107



ANNEXE NOTE N°9

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (en euros)

	AVANT IMPÔT	IMPÔT CORRESPONDANT	APRÈS IMPÔT
Résultat courant	9 205 932		9 205 932
Résultat exceptionnel	-5 370 107		-5 370 107
Impôt lié à l'intégration fiscale	432 654		432 654
TOTAL	4 268 479	0	4 268 479

Il existe une convention d'intégration fiscale entre la société SOGECLAIR et ses filiales SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP SAS et SERA INGENIERIE SAS.

Selon les termes de la convention, l'économie d'impôt sur les sociétés éventuellement réalisée reste acquise à la société mère SOGECLAIR. Simultanément la surcharge d'impôt est supportée par SOGECLAIR.

Pour l'exercice 2024, une économie d'impôt de 432 654 € a été réalisée.

ANNEXE NOTE N°10

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en euros)

	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RÉSULTAT	DIVIDENDES DISTRIBUÉS	AUTRES ⁽¹⁾	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Capital social	3 204 901					3 204 901
Prime émission	7 885 904					7 885 904
Prime fusion	1 037 867					1 037 867
Réserve légale	320 490					320 490
Autres réserves	1 152 551					1 152 551
Report à nouveau	362 677	3 437 352	-3 012 607	143 697		931 119
Résultat exercice	3 437 352	-3 437 352			4 268 479	4 268 479
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 401 742	0	-3 012 607	143 697	4 268 479	18 801 311

⁽¹⁾ Dont part des dividendes relative aux actions en auto-détention

ANNEXE NOTE N°11

ENGAGEMENTS FINANCIERS (en euros)

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Nantissements	Néant
Autres engagements donnés	
Redevances de crédit-bail mobilier restant à payer	Néant
Redevances de crédit-bail immobilier restant à payer	Néant
Garantie au profit de filiale	Néant
Autres engagements donnés envers une société du groupe	2 000 000
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Abandon de créances envers des filiales avec clause de retour à meilleure fortune :	
Valable jusqu'au 29/12/2027 pour un montant total de 918 893 €, reprise en 2023 de 420 612 €	498 281

ANNEXE NOTE N°12

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (en euros)

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT	IMPÔT
Allègement		
<u>À déduire l'année suivante</u>		
Organic		
Plus-value latente	111 902	27 976
<u>À déduire ultérieurement</u>		
Provisions pour risques		
Provisions pour actions propres		
Provisions pour retraite		
TOTAL ALLÈGEMENT	111 902	27 976
Accroissement	Néant	Néant
TOTAL ACCROISSEMENT	0	0

ANNEXE NOTE N°13

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Elle comprend la rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Administrateurs (rémunération fixe et variable, rémunération d'activité et avantages en nature) pour un montant global de 886 961 €.

ANNEXE NOTE N°14

EFFECTIF MOYEN

Cadres et Techniciens supérieurs : 36



ANNEXE NOTE N°15

Tableau des filiales et participations (en euros)

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRÈS RESULTAT	QUOTE- PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES AU TITRE DE 2020	OBSERVA- TIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1 - Filiales											
SOGECCLAIR AEROSPACE LTD	1 206	-1 475 019	100,00%	1 458	1 458	1 073 770		556 272	-96 085		
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	2 012 517	15 011 786	100,00%	4 162 655	4 162 655	-11 108 523		62 990 362	4 914 577		
SOGECCLAIR AEROSPACE SA	560 000	628 019	87,95%	640 748	640 748	151 457		3 200 372	-523 290		
SOGECCLAIR ENGINEERING GmbH	25 000	-397 245	100,00%	25 000	25 000	268 070		3 741 409	-228 099		
RAIN Luxembourg SA	7 410 000	7 174 239	100,00%	7 410 000	7 410 000	13 054 034		0	5 561		
AVIACOMP SAS	4 729 670	5 164 090	100,00%	5 141 948	5 141 948	7 990 696		21 854 978	38 547		
OKTAL SAS	1 000 000	28 789	98,00%	2 814 875	2 814 875	-1 273 781		4 184 048	-2 385 636		
SERA INGENIERIE SAS	250 000	84 964	100,00%	650 000	650 000	496 926		2 400 062	-513 300		
PRINTSKY SAS	500 000	428 816	51,00%	255 000	255 000	0		322 985	-6 579		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				15	15	-9 629 586					

6.2.4 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
Capital en fin d'exercice						
Capital social	3 098 035	3 098 035	3 204 901	3 204 901	3 204 901	3 204 901
Nombre des actions ordinaires existantes	3 098 035	3 098 035	3 204 901	3 204 901	3 204 901	3 204 901
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
Par conversion d'obligations						
Par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'Affaires hors taxes	5 492 991	5 466 088	5 067 830	6 299 119	9 190 084	11 309 288
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 059 306	878 086	83 841	23 340	3 298 030	3 933 902
Impôts sur les bénéfices	294 430	-45 697	0	-245 183	-232 447	-432 654
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 648 180	-6 223 387	29 063	181 959	3 437 352	4 268 479
Résultat distribué ⁽¹⁾	1 943 000,00	2 788 263,90	2 754 996,30	2 754 466,20	2 868 910,08	2 929 950,72
Résultats par action						
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,98	0,26	0,03	-0,07	0,96	1,09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,76	-1,94	0,01	0,06	1,07	1,33
Dividende attribué à chaque action ⁽¹⁾	0,67	0,90	0,90	0,90	0,94	0,96
Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	22	19	23	34	37	36
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 500 607	997 569	1 611 511	2 725 005	2 746 749	2 957 779
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	696 302	493 426	818 544	1 228 508	1 238 107	1 430 405

⁽¹⁾ Pour 2024 : proposition soumise à l'assemblée générale mixte du 15 mai 2025



PKF Arsilon Commissariat aux comptes

**122 route du Médoc
33110 Le Bouscat**



EXCO FIDUCIAIRE du SUD OUEST

**2 rue des feuillants
31076 Toulouse**

SOGECLAIR SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 31 décembre 2024****SOGECLAIR SA****7 Avenue Albert Durand
31700 Blagnac**

Aux actionnaires de la société SOGECLAIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGECLAIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Les titres de participations et créances rattachées figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 22 560 k€. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant la valeur actualisée des cash-flows des filiales et des perspectives stratégiques à venir, le cas échéant, telle qu'indiquée dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Bouscat et Toulouse, le 17 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

PKF Arsilon Commissariat aux comptes

Signé par David Bisseuil
Le 17/04/2025

ID: tx_kLP9LOVVnelq



David-Frédéric BISSEUIL

EXCO FIDUCIAIRE du SUD OUEST

Signé par Sandrine Bourget
Le 17/04/2025

ID: tx_kLP9LOVVnelq



Sandrine BOURGET

Bilan Actif

SOGECCLAIR SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 17/04/25
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	912 911	883 159	29 751	45 049
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	912 911	883 159	29 751	45 049
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 149 018	792 415	356 604	343 367
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 149 018	792 415	356 604	343 367
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	21 101 699		21 101 699	20 999 699
Créances rattachées à des participations	2 545 495	2 045 495	500 000	(90 366)
Autres titres immobilisés				
Prêts	915		915	915
Autres immobilisations financières	1 793 756		1 793 756	1 805 470
TOTAL immobilisations financières :	25 441 865	2 045 495	23 396 370	22 715 719
ACTIF IMMOBILISÉ	27 503 794	3 721 070	23 782 725	23 104 135

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 263		8 263	10 893
Créances clients et comptes rattachés	6 369 474		6 369 474	5 677 770
Autres créances	35 413 619	141 435	35 272 184	35 921 831
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	41 791 356	141 435	41 649 921	41 610 494
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 729 446		5 729 446	7 729 446
Disponibilités	2 837 175		2 837 175	2 029 410
Charges constatées d'avance	434 967		434 967	462 104
TOTAL disponibilités et divers :	9 001 588		9 001 588	10 220 960
ACTIF CIRCULANT	50 792 943	141 435	50 651 509	51 831 454

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	78 296 738	3 862 504	74 434 233	74 935 589
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 204 901	3 204 901	3 204 901
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 923 771	8 923 771
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	320 490	320 490
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 152 551	1 152 551
Report à nouveau	931 119	362 677
Résultat de l'exercice	4 268 479	3 437 352
TOTAL situation nette :	18 801 311	17 401 742
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	18 801 311	17 401 742
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	379 526	530 230
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	379 526	530 230
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	14 836 441	17 066 788
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 718 245	36 115 290
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	50 554 686	53 182 079
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	500	500
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 875 730	1 068 179
Dettes fiscales et sociales	2 739 958	2 429 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		38 025
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	4 615 688	3 535 232
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	82 522	285 807
DETTES	55 253 396	57 003 617
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	74 434 233	74 935 589

Compte de Résultat (Première Partie)

SOGECCLAIR SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 17/04/25
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services				
	9 109 508	2 199 780	11 309 288	9 190 084
Chiffres d'affaires nets	9 109 508	2 199 780	11 309 288	9 190 084
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			477 988 1 708	57 804 5 008
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 788 984	9 252 896
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			5 871 133	5 659 683
TOTAL charges externes :			5 871 133	5 659 683
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			274 790	274 504
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			2 957 779 1 430 405	2 746 749 1 238 107
TOTAL charges de personnel :			4 388 183	3 984 856
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			98 078	93 125 82 545
TOTAL dotations d'exploitation :			98 078	175 669
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			461 197	98 306
CHARGES D'EXPLOITATION			11 093 381	10 193 017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			695 602	(940 121)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOGECLAIR SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 17/04/25

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	695 602	(940 121)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 944 595	3 951 308
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 302 133	1 236 480
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 069 300	
Différences positives de change	21 477	26 124
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	237 760	125 456
	11 575 265	5 339 369
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	125 349	90 366
Intérêts et charges assimilées	2 919 927	1 472 746
Différences négatives de change	13 373	32 508
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 287	5 184
	3 064 935	1 600 804
RÉSULTAT FINANCIER	8 510 330	3 738 565
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 205 932	2 798 444
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		420 612
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		420 612
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 370 107	14 150
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	5 370 107	14 150
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 370 107)	406 462
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(432 654)	(232 447)
TOTAL DES PRODUITS	23 364 248	15 012 876
TOTAL DES CHARGES	19 095 770	11 575 524
BÉNÉFICE OU PERTE	4 268 479	3 437 352

1.1.1. Annexes aux comptes annuels

La société Sogeclair est une société anonyme à Conseil d'Administration cotée sur Euronext Growth Paris.

L'exercice clos le 31/12/2024 présente un total de bilan avant répartition de 74 434 233 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 23 364 248 €, et dégage un bénéfice de 4 268 479 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 15 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 6 mars 2025, par le Conseil d'Administration.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE				
	II – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des provisions	3			
5	Etat des échéances des créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>				X
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>				X
	<i>Fonds commercial</i>				X
	<i>Intérêts immobilisés</i>				X
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				X
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	5			
	<i>Composition du capital social</i>	6			
	<i>Charges et produits financiers vis-à-vis des entreprises liées</i>	7			
	<i>Résultat exceptionnel</i>	8			
	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>			X	
	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	9			
	<i>Variation des capitaux propres</i>	10			
	IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
7	Crédit-bail			X	
8	Engagements financiers	11			
9	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
11	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	12			
12	Rémunération des dirigeants	13			
13	Effectif moyen	14			
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société				X
15	Liste des filiales et participations	15			
	V – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				X

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La liquidation définitive de la filiale allemande SOGECLAIR Aerospace GmbH a été prononcée en 2024. L'ensemble des actifs avaient été provisionnés en 2020. Il n'y a pas d'impact en 2024 sur le compte de résultat.

EVENEMENTS POST-CLÔTURE :

Aucun évènement particulier n'est à souligner.

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux de SOGECLAIR SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 3 et 10 ans).

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

La société applique le règlement ANC 2016-07.

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les durées d'amortissements, identiques dans les comptes individuels et les comptes consolidés, sont indiquées ci-dessous :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Logiciels	Linéaire	3 ans
Brevets	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les tests de dépréciations consistent donc à vérifier que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de chaque filiale est supérieure à sa valeur comptable, soit :

- Pour les comptes sociaux de la holding, la valeur comptable des titres de participation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie, lorsque celle-ci peut être déterminée et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie correspond à la meilleure estimation de la valeur nette qui pourrait résulter d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par Sogclair correspond à la valeur actualisée des cash-flows des UGT identifiées. Ces flux sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles suivantes :

- Les flux de trésorerie utilisés sont issus des « Plans Moyen Terme » sur 3 ans des entités concernées disponibles à la date de l'évaluation et sont étendus sur un horizon de 5 ans,
- Au-delà de cet horizon, la valeur terminale correspond à la capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon, sur la base d'un taux à l'infini de 2%,
- Le taux d'actualisation s'établissait à 11,54% en 2024 contre 11,35% en 2023, sur la base :
 - Du taux d'emprunt sans risque à 10 ans de 2,91% (contre 3,03% en 2023),
 - D'une prime de marché de 5,13% affectée d'une moyenne sur 5 ans du coefficient Bêta spécifique à Sogclair, recoupé auprès de différentes sources (Bloomberg, Thomson, Infiniti) de 1,77.

Les valeurs recouvrables, basées sur les valeurs d'utilité, sont alors comparées en fin d'année aux valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition pour la détermination éventuelle des dépréciations.

Le Groupe n'a pas identifié d'indices de perte de valeur au 31 décembre 2024.

Actions propres

Conformément à l'avis 2002-D du Comité d'Urgence du CNC du 18 décembre 2002, les actions propres détenues par la société ont été classées en autres titres immobilisés. A compter du 1^{er} juillet 2013 le nombre d'actions a été multiplié par 4 suite à la division de leur valeur. Au 31 décembre 2024, SOGECLAIR détenait 151 982 actions propres pour une valeur de 958 648 € (3 710 actions ont été cédées au cours de l'exercice). Compte tenu des derniers cours du titre (17,45 € au 31 décembre 2024 représentant une valeur totale de 2,65 M€), aucune dépréciation n'a été constituée.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Equivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2024, les équivalents de trésorerie concernent des placements liquides sur :

- Compte à terme d'une durée d'un mois renouvelable
- Compte rémunéré
- Fonds européen à capital et taux minimum garanti avec possibilité de rachat immédiat d'une quote-part significative sans pénalité.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode "FIFO".

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont pu être, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- ➔ pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice ;
- ➔ pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation n'a été opérée au titre de l'exercice 2024.

Méthode de comptabilisation de l'intégration fiscale

La société SOGECLAIR a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre de cette intégration comprend les sociétés suivantes : SOGECLAIR SA, SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP SAS et SERA Ingénierie.

La charge d'impôt est enregistrée dans les filiales sur la base de leur propre résultat fiscal. La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Pour l'exercice 2024, SOGECLAIR enregistre un produit de 306 162 € au titre de l'intégration fiscale, auquel se rajoute une régularisation de 2023 d'un montant de 126 492 € pour arriver à un total de 432 654 €

ANNEXE NOTE N° 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	912 911 €			912 911 €
Immo. incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	1 053 002 €	96 016 €		1 149 019 €
Immobilisations financières	30 745 517 €	785 260 €	6 088 912 €	25 441 865 €
<i>Dont créances rattachées à des participations</i>	<i>3 167 169 €</i>	<i>675 362 €</i>	<i>1 297 036 €</i>	<i>2 545 495 €</i>
	32 711 430 €	881 276 €	6 088 912 €	27 503 795 €

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	867 861 €	15 298 €		883 159 €
Immobilisations corporelles	709 635 €	82 780 €		792 415 €
Immobilisations financières	8 029 799 €	84 996 €	6 069 300 €	2 045 495 €
	9 607 295 €	183 074 €	6 069 300 €	3 721 070 €

Liquidation de la filiale allemande fermée en 2020, prononcée en 2024.

ANNEXE NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pensions et obligations similaires ⁽¹⁾	530 230 €		150 704 €	379 526 €
Provisions pour créances douteuses	402 366 €		301 284 €	101 082 €
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour dépréciation		40 353 €		40 353 €
Provisions pour dépréciation financière ⁽²⁾	8 029 798	84 996 €	6 039 300 €	2 045 495 €
	8 962 394 €	125 349 €	6 521 287 €	2 566 456 €

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis à vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

⁽¹⁾ Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière a pris en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société applique les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

(2) Une provision sur l'ensemble des comptes courants de RGA d'un montant total de 2 045 495 € est comptabilisée dont 84 996 € a été enregistrée sur l'exercice.

ANNEXE NOTE N° 4

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Créances rattachées à des participations	2 545 495 €		2 545 495 €
● Prêts	915 €		915 €
● Autres	835 108 €		835 108 €
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés	6 369 474 €	6 369 474 €	
● Impôts et taxes	7 627 500 €	1 889 723 €	5 737 777 €
● Autres	141 435 €		141 435 €
● Comptes courants des filiales	27 644 684 €	25 275 180 €	2 369 504 €
● Charges constatées d'avance	434 967 €	434 967 €	
TOTAL	45 599 578 €	33 969 344 €	11 630 233 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine	6 317 €	6 317 €		
● A plus d'1 an à l'origine	14 830 124 €	2 661 004 €	7 169 120 €	5 000 000 €
Emprunts et dettes financières - Divers	225 267 €		225 267 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 875 730 €	1 875 730 €		
Dettes fiscales et sociales	2 739 958 €	2 739 958 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés	35 492 978 €	30 672 548 €	4 820 430 €	
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	82 522 €	82 522 €		
TOTAL	55 252 897 €	38 038 079 €	12 214 817 €	5 000 000 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	
Intérêts courus sur emprunts	167 833 €
Intérêts courus à payer	6 239 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 647 914 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP et CET	191 458 €
Charges à payer sur salaires	631 500 €
Charges/CP et CET	91 900 €
Charges sociales à payer	338 920 €
Impôts charges à payer	25 877 €
Autres dettes	0 €
TOTAL	3 101 641 €

ANNEXE NOTE N° 5

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	434 967 €	82 522 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	434 967 €	82 522 €

ANNEXE NOTE N° 6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	3 204 901	1 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	3 204 901	1 €

ANNEXE NOTE N° 7

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	213 289 €	3 615 300 €
SOGECCLAIR ENGINEERING GmbH		18 246 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SA		1 057 €
SOGECCLAIR AEROSPACE LTD		43 672 €
SERA INGENIERIE SAS		58 357 €
AVIACOMP SAS		417 738 €
RAIN Luxembourg SA		556 057 €
OKTAL SAS	28 242 €	330 836 €
OKTAL SYNTHETIC ENVIRONMENT SAS	331 761 €	15 €
A.V. SIMULATION	369 201 €	
SYDAC PTY LTD		108 632 €
RESOURCES GLOBAL AERO		84 996 €
TOTAL	942 494 €	5 234 906 €

ANNEXE NOTE N° 8

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :	
● Charges exceptionnelles sur abandon de créances	-578 283 €
● VCEA immo financières	-4 772 264 €
● Divers	-19 559 €
TOTAL	-5 370 107 €

ANNEXE NOTE N° 9

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	9 205 932 €		9 205 932 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 370 107 €		-5 370 107 €
IMPOT LIE A L'INTEGRATION FISCALE	432 654 €		432 654 €
	4 268 479 €	0 €	4 268 479 €

Il existe une convention d'intégration fiscale entre la société SOGECLAIR et ses filiales SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP SAS et SERA INGENIERIE SAS.
Selon les termes de la convention, l'économie d'impôt sur les sociétés éventuellement réalisée reste acquise à la société mère SOGECLAIR. Simultanément la surcharge d'impôt est supportée par SOGECLAIR.

Pour l'exercice 2024, une économie d'impôt de 432 654 € a été réalisée.

ANNEXE NOTE N° 10

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Autres ⁽¹⁾	Résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Capital social	3 204 901 €					3 204 901 €
Prime émission	7 885 904 €					7 885 904 €
Prime fusion	1 037 867 €					1 037 867 €
Réserve légale	320 490 €					320 490 €
Autres réserves	1 152 551 €					1 152 551 €
Report à nouveau	362 677 €	3 437 352 €	-3 012 607 €	143 697 € ⁽¹⁾		931 119 €
Résultat exercice	3 437 352 €	-3 437 352 €			4 268 479 €	4 268 479 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 401 742 €	0 €	- 3 012 607 €	143 697 €	4 268 479 €	18 801 311 €

⁽¹⁾ Dont part des dividendes relative aux actions en auto-détention

ANNEXE NOTE N° 11

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Nantissements	Néant
Autres engagements donnés	
• Redevances de crédit-bail mobilier restant à payer	Néant
• Redevances de crédit-bail immobilier restant à payer	Néant
• Garantie au profit de filiale	Néant
• Autres engagements donnés envers une société du groupe	2 000 000 €
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
- Abandon de créances envers des filiales avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 918 893€ valable jusqu'au 29/12/2027 - Reprise en 2023 de 420 612 €	498 281 €

ANNEXE NOTE N° 12

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant	Impôt
<u>ALLEGEMENT</u>		
- A déduire l'année suivante → Organic → Plus-value latente - A déduire ultérieurement → Provisions pour charges → Provisions pour actions propres → Provisions pour retraite	111 902 €	27 976 €
TOTAL ALLEGEMENT	111 902 €	27 976 €
<u>ACCROISSEMENT</u>		
Néant		
TOTAL ACCROISSEMENT	0 €	0 €

ANNEXE NOTE N° 13

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Elle comprend la rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, des Directeurs Généraux Adjointes et des Administrateurs (rémunération fixe et variable, rémunération d'activité et avantages en nature) pour un montant global de 886 961 €.

ANNEXE NOTE N° 14

EFFECTIF MOYEN

Cadres et Techniciens supérieurs : 36

ANNEXE NOTE N° 15

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES au titre de 2022	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1 - Filiales											
• SOGECLAIR AEROSPACE LTD	1 206 €	-1 475 019 €	100,00%	1 458 €	1 458 €	1 073 770 €		556 272 €	-96 085 €		
• SOGECLAIR AEROSPACE SAS	2 012 517 €	15 011 786 €	100,00%	4 162 655 €	4 162 655 €	-11 108 523 €		62 990 362 €	4 914 577 €		
• SOGECLAIR AEROSPACE SA	560 000 €	628 019 €	87,95%	640 748 €	640 748 €	151 457 €		3 200 372 €	-523 290 €		
• SOGECLAIR ENGINEERING GmbH	25 000 €	-397 245 €	100,00%	25 000 €	25 000 €	268 070 €		3 741 409 €	-228 099 €		
• RAIN Luxembourg SA	7 410 000 €	7 174 239 €	100,00%	7 410 000 €	7 410 000 €	13 054 034 €		0 €	5 561 €		
• AVIACOMP SAS	4 729 670 €	5 164 090 €	100,00%	5 141 948 €	5 141 948 €	7 990 696 €		21 854 978 €	38 547 €		
• OKTAL SAS	1 000 000 €	28 789 €	98,00%	2 814 875 €	2 814 875 €	-1 273 781 €		4 184 048 €	-2 385 636 €		
• SERA INGENIERIE SAS	250 000 €	84 964 €	100,00%	650 000 €	650 000 €	496 926 €		2 400 062 €	-513 300 €		
• PRINTSKY	500 000 €	428 816 €	51,00%	153 000 €	153 000 €	0 €		322 985 €	-6 579 €		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				15 €	15 €	-9 629 586 €					

11.3.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société tels que requis notamment par les articles L. 225-100 et suivants, L. 232-1, II et R. 225-102 et suivants et L.22-10-35 du Code de commerce ainsi que celles relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise (informations visées par l'article L. 225-37 et suivants et L.22-10-8 et suivants du Code de commerce, figurant dans la section spécifique du rapport de gestion dédiée au gouvernement d'entreprise). La table de concordance ci-après permet d'identifier ces éléments

	Chapitres / Sections document d'enregistrement universel
1 - Situation et activité du Groupe	5.2
Situation et activité de la Société et, le cas échéant, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle au cours de l'exercice écoulé, et de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation	5.2
Résultats de l'activité de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	5.2
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et, notamment, de sa situation d'endettement au regard du volume des affaires	5.2
Indicateurs clefs de performance financière et non financière	5.2.1 et 7 (non financier)
Descriptif des principaux risques et incertitudes	4.1
Risques financiers liés aux effets du changement climatique et la présentation des mesures prises par la Société pour les réduire en mettant en oeuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité	7.8
Risques de prix, de crédit, de liquidité, de trésorerie, risque de variation du cours, risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, taux de change au cours de baisse : indication des motivations qui ont conduit à intervenir sur tel marché	4.1
Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	N/A
Succursales existantes	5.3.4
Activités en matière de recherche et développement	5.3.2
Evolution prévisible de la situation de la Société, du Groupe et les perspectives d'avenir	5.4
Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport, et la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis	6.1.5
2 - Informations comptables et financières	
Modifications apportées dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation retenues	6.1.5
Montant global des dépenses somptuaires et celui de l'impôt correspondant (article 223 quarter du CGI)	9.4.3
Réintégration dans le bénéfice imposable de certains frais généraux par chiffres globaux et par catégories de dépenses	9.4.3
Résultat de l'exercice et proposition d'affectation du résultat	9.4.1
Rappel du montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	9.4.2
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	6.2.4
3 - Informations concernant les filiales et participations	
Etat des prises de participations dans les sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République française et représentant plus de 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, 1/2, 2/3 du capital social ou des droits de vote de ces sociétés	6.1.5 - 3
Etat des prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République française	6.1.5 - 3
4 - Informations concernant le capital social, les participations croisées et l'autocontrôle	
Le nom des sociétés contrôlées participant à un autocontrôle de la Société et part du capital social que celles-ci détiennent	N/A
Identité des personnes physiques ou morales possédant plus de 4 %, tout multiple de cette fraction, 50 % ou 90 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales et modifications intervenues au cours de l'exercice	9.2.1 et 9.2.2.1
Informations sur la réalisation des opérations d'achat d'actions préalablement autorisées par l'assemblée générale dans le cadre d'un programme de rachat en application de l'article L.225-211 du Code de commerce	9.1.3
5 - Participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice	9.2.3
Etat de la participation des salariés au capital social de la Société au dernier jour de l'exercice	9.2.3
Mention de la proportion du capital social que représentent les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées	9.2.2.2 et 9.2.3
Informations sur les opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société	9.2.2.2
Attribution et conservation par les mandataires sociaux des actions gratuites et/ou stock-option qui leur ont été attribuées	8.1.5.1
6 - Déclaration de performance extra-financière	7
7 - Autres informations	
Pratiques anticoncurrentielles	3.6
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	5.3.3
Plan de vigilance et compte-rendu	N/A

Chapitres / Sections document d'enregistrement universel	
Informations sur les installations classées à risques :	N/A
- Politique de prévention du risque d'accident technologique menée par la Société; - Capacité de la Société à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation desdites installations; - Moyens mis en place par la Société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique engageant la responsabilité de la Société	- - -
8 - Commissariat aux comptes	
Mandats des commissaires aux comptes	1.4
9 - Gouvernement d'entreprise	8
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice	8.1.1.2
Composition du conseil, conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	8.1.1
Politique de diversité appliquée aux membres du conseil, représentation équilibrée homme/femme au sein du comité, résultats en matière de mixité	8.1.1.2
Choix sur les modalités d'exercice de la direction générale	N/A
Limitations apportées aux pouvoirs du directeur général	N/A
Référence à un code de gouvernement d'entreprise	N/A
Politique de rémunération des mandataires sociaux	N/A
Rémunérations et avantages de toute nature versés durant l'exercice ou attribués au titre de l'exercice à chaque mandataire social	8.1.5
Proportion relative de la rémunération fixe et variable	8.1.5
Utilisation de la possibilité de demander la restitution d'une rémunération variable	N/A
Engagements de toute nature pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à l'exercice de celles-ci	8.1.5
Rémunération versée ou attribuée par une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	8.1.5
Ratios entre le niveau de rémunération de chaque dirigeant mandataire social et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la Société / Évolution annuelle de la rémunération, des performances de la Société, de la rémunération moyenne des salariés de la Société et des ratios susvisés au cours des cinq exercices les plus récents / Explication de la manière dont la rémunération totale respecte la politique de rémunération adoptée, y compris dont elle contribue aux performances à long terme de la société et de la manière dont les critères de performance ont été appliqués	N/A
Manière dont le vote de la dernière Assemblée Générale Ordinaire prévu au I de l'article L. 22-10-34 du Code de commerce a été pris en compte	-
Écart par rapport à la procédure de mise en œuvre de la politique de rémunération et toute dérogation (L. 22-10-9 du Code de commerce)	N/A
Application des dispositions du second alinéa de l'article L. 225-45 du Code de commerce (L. 22-10-9 du Code de commerce)	-
Stock-options et attribution gratuite d'actions	8.1.5
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :	N/A
- Structure du capital de la Société ; - Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce ; - Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ; - Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci ; - Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier ; - Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ; - Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société ; - Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier en ce qui concerne l'émission ou le rachat d'actions ; - Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts ; - Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés ;	
Description de la procédure d'évaluation des conventions courantes et conclues à des conditions normales et mise en œuvre	8.2.2
Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote et une société contrôlée au sens de l'article L. 233.3 du Code de commerce (hors conventions courantes conclues à des conditions normales)	8.2.1
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordée par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé	9.1.1
Modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale	10.1



SOGECCLAIR S.A. - 7 avenue Albert Durand - CS 20069 - 31703 Blagnac Cedex - France

Tél : +33 (0)5 61 71 71 71 - www.sogecclair.com